

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 18 septembre 2015

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille quinze-----

et le 18 septembre

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

-----12/09/2015-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----12/09/2015-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, LAFFARGUE Michel,
LANSMANT Sébastien, ANTONIAZZI Jean-Pierre, CASTAY Jean-Marc, Mmes FIN
Thérèse, PEDRO Amandine, PLOQUIN Cécile.

Excusés : MM. Nicolas LABEYRIE, CABANNES Pierre, Mmes CUZACQ
Geneviève, DESPAX Nelly, MONDIN-SEAILLES Christiane, DAL BEN Carine.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

*Remplacement du battant de la cloche 1 de
L'Eglise de Montréal*

Lors de l'entretien annuel des cloches de l'église de Montréal, il est ressorti que le battant très usé endommage la cloche de façon irréversible, Monsieur le Maire propose le remplacement du battant et présente au Conseil Municipal un devis de BODET SA 72 rue du Général de Gaulle 49340 TREMENTINES qui s'élève à la somme HT de 1996 €.

Le Conseil Municipal,

Ouï les explications de Monsieur le Maire,

Considérant la nécessité du remplacement du battant de la cloche,

Accepte le devis aux conditions ci-dessus.

Fait à MONTREAL le 18 septembre 2015.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.